

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 5 décembre 2016

Communiqué de presse

Samedi 03 décembre à 16h45, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) reçoit un appel du commandant du navire maltais « MEIN SCHIFF 5 » signalant qu'un de ses passagers de 54 ans a fait un malaise à bord. Le navire se trouve alors à 180 nautiques dans l'ouest de la Guadeloupe.

Le centre de sauvetage maritime de Porto Rico compétent pour assurer la mission de sauvetage dans cette zone laisse la coordination des secours au CROSS AG qui dispose des moyens les plus rapides pour prendre en charge le patient.

Le CROSS AG met en relation le centre médical de consultation maritime basé à Toulouse avec le médecin à bord du navire afin d'établir un diagnostic puis avec le SAMU de coordination médicale maritime implanté à Fort-de-France. L'évacuation par hélicoptère médicalisé est préconisée. L'hélicoptère de la sécurité civile de la Guadeloupe « Dragon 971 » est sollicité ainsi qu'un médecin du CHU de Pointe-à-Pitre. De manière concomitante, le « Mein Schiff 5 » met cap à l'est afin de se rapprocher au plus près des côtes guadeloupéennes et ainsi faciliter l'opération d'évacuation médicale.

A 20h00, l'hélicoptère médicalisé est sur zone (120 nautiques de la Guadeloupe). Après avoir été hélitreuillé à bord du Dragon 971, le patient est pris en charge au CHU de Pointe-à-Pitre à 21h45 dans un état stable.



Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la martinique*